L'outil SINUS ainsi que la mise en œuvre des différentes procédures dans le cadre du SSUAP, font l'objet d'une instruction opérationnelle spécifique « ITOP SMV ».

Cette instruction détaille le principe opérationnel, la définition du dispositif « SINUS », ainsi que le rôle et les missions des acteurs dans le cadre de la procédure opérationnelle départementale [1].

[1] Cf. Annexe 8 de l'ITOP SMV